



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
2 décembre 2019  
Français  
Original : anglais

**Première session ordinaire de 2020**

3-6 février 2020, New York

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Programmes de pays et questions connexes**

**Prolongation des programmes de pays**

**Note de l'Administrateur**

*Résumé*

On trouvera dans la présente note des informations sur la prolongation des programmes de pays pour l'Afrique du Sud, la Colombie, le Guatemala, le Liban, le Mexique, la République arabe syrienne, la République bolivarienne du Venezuela et le Tadjikistan.

Les premières demandes de prolongation d'un an des programmes de pays sont approuvées par l'Administrateur et transmises au Conseil d'administration pour information. Les deuxièmes demandes de prolongation d'un an, les demandes de prolongation de deux ans et les demandes de prolongation exceptionnelles sont soumises au Conseil d'administration pour approbation.

*Éléments de décision*

Le Conseil d'administration pourra décider : a) de prendre note de la première prolongation d'un an du programme de la Colombie, du Guatemala, du Liban, de la République bolivarienne du Venezuela et du Tadjikistan, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 ; b) d'approuver la deuxième prolongation de celui du Mexique, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020 ; c) d'approuver la troisième prolongation de celui de l'Afrique du Sud, pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2020, et de celui de la République arabe syrienne, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2020.



## Annexe

## Demande de prolongation de programme de pays transmise au Conseil d'administration pour information

Pays	Période sur laquelle portait le descriptif de programme de pays d'origine	Période couverte par la prolongation déjà approuvée	Période de la prolongation proposée	Prolongation		Motifs et explications		
				Un an	Deux ans	Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Autres
Colombie	2012-2019	s.o.	janvier-décembre 2020	oui		L'objectif est d'aligner le programme sur le plan-cadre de coopération et de l'harmoniser avec le plan national de développement.		
Guatemala	2015-2019	s.o.	janvier-décembre 2020	oui		L'objectif est d'aligner le programme sur le plan-cadre de coopération et de l'harmoniser avec le plan national de développement.		
Liban	2017-2020	s.o.	janvier-décembre 2020	oui		L'objectif est d'aligner le programme sur le plan-cadre de coopération et de l'harmoniser avec le plan national de développement.		
Tadjikistan	2016-2020	s.o.	janvier-décembre 2020	oui		L'objectif est d'aligner le programme sur le plan-cadre de coopération et de revoir à la baisse l'objectif de mobilisation des ressources arrêté dans le descriptif de programme de pays.		
Venezuela (République bolivarienne du)	2015-2019	s.o.	janvier-décembre 2020	oui		L'objectif est d'aligner le programme sur le plan-cadre de coopération.		

## Demande de prolongation de programme de pays transmise au Conseil d'administration pour approbation

Pays	Période sur laquelle portait le descriptif de programme de pays d'origine	Période couverte par la prolongation déjà approuvée	Période de la nouvelle prolongation proposée	Prolongation		Motifs et explications		
				Deuxième ou troisième année	Deux ans	Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Autres
Afrique du Sud	2013-2017	janvier 2018- mars 2020	avril-juin 2020	oui (3 mois)		L'objectif est d'aligner le programme sur le plan-cadre de coopération et de l'harmoniser avec le plan national de développement.		
Mexique	2014-2018	janvier-décembre 2019	janvier-juin 2020	oui (6 mois)		L'objectif est d'aligner le programme sur le plan-cadre de coopération.		
République arabe syrienne	2016-2017	janvier 2018- décembre 2019	janvier- septembre 2020	oui (9 mois)		L'objectif est d'aligner le programme sur le plan-cadre de coopération et de l'harmoniser avec le plan national de développement.		